



## LE RÉVEIL DES FRONTIÈRES INTÉRIEURES

[Sabine Dullin](#)

Le Seuil | « [Pouvoirs](#) »

2018/2 N° 165 | pages 15 à 26

ISSN 0152-0768

ISBN 9782021390667

DOI 10.3917/pouv.165.0015

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-pouvoirs-2018-2-page-15.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

© Le Seuil. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# LE RÉVEIL DES FRONTIÈRES INTÉRIEURES

L'Union soviétique a parfois été décrite comme un vaste appartement communautaire dans lequel chaque nation avait sa chambre meublée et décorée selon ses traditions, tandis que les Russes contrôlaient les espaces communs : la cuisine et le corridor<sup>1</sup>. En 1991, les cloisons intérieures de l'appartement se transformèrent en frontières entre maisons indépendantes avec une difficulté pour les Russes, celle de savoir où se trouvaient les murs de leur propre maison.

15

La réflexion que je propose, à partir de cette parabole domestique sur un terrain qui m'est familier, porte sur le statut des frontières intérieures et sur les moments où ces frontières peuvent prendre une signification politique forte. Ici, j'en reste à une définition de la frontière intérieure comme limite administrative et parfois de souveraineté d'une région, d'un territoire au sein d'un État. Et je n'aborderai pas d'autres frontières intérieures non territorialisées comme celles de la citoyenneté<sup>2</sup>. Il convient d'ajouter, dans le contexte de l'Union européenne notamment, qu'il peut être également intéressant de s'interroger sur les frontières des États-nations comme autant de frontières intérieures à un grand ensemble porteur d'un projet politique et de valeurs communes.

Dans ce que l'on pourrait qualifier de jeu de Lego territorial ou de système de poupées russes avec une imbrication de frontières à différentes échelles, faire sécession ou vouloir renforcer son autonomie provoque chaque fois un débat d'interprétations. Faut-il y voir une poussée du

---

1. Cf. notamment Yuri Slezkine, « The USSR as a Communal Apartment, or How a Socialist State Promoted Ethnic Particularism », *Slavic Review*, vol. 53, n° 2, 1994, p. 414-452.

2. Rogers Brubaker, « Migration, Membership, and the Modern Nation-State: Internal and External Dimensions of the Politics of Belonging », *The Journal of Interdisciplinary History*, vol. 41, n° 1, 2010, p. 61-78.

nationalisme identitaire ? Faut-il y déceler un geste de désaccord politique ? Bien des commentaires sur l'indépendantisme de la Catalogne ou sur le conflit russo-ukrainien en témoignent.

Pour nous, Français, l'expression de frontières intérieures semble rimer avec de vieilles réalités dynastiques ou impériales le plus souvent périphériques et éradiquées par l'élan citoyen et homogénéisateur de la Révolution française puis de la III<sup>e</sup> République. Seule la frontière extérieure au sens d'une délimitation de la nation souveraine passant sur les Pyrénées, dans les Alpes, sur le Rhin, réunirait l'ensemble des attributs du politique. Les octrois appartiennent à la société d'Ancien Régime, les frontières linguistiques aux traditions culturelles, les limites administratives se sont modernisées en s'éloignant d'abord des traces d'anciens duchés et en se réinventant par le « pays » et la région, chers aux géographes français.

16 La dichotomie forte construite au fil du temps entre des frontières d'empire à la « souveraineté feuilletée »<sup>3</sup> et une frontière d'État-nation aux limites intérieures dépolitisées n'est-elle pourtant pas en train de s'effacer tant dans les réalités politiques que dans les *border studies* ? Nous commencerons par cette question, pour laquelle la nouvelle histoire des empires fournit des outils conceptuels qui placent au cœur de la réflexion le politique et la souveraineté. Il faudra ensuite s'interroger sur ce qui peut motiver une revendication de sécession. L'alternative posée sera la suivante : faut-il être nationaliste pour faire sécession ? Faut-il ne pas l'être pour accepter de vivre dans un État multinational ? Comme autant d'arrêts sur image, l'histoire des débuts et de la fin de l'Union soviétique mais aussi celle des projets de réorganisation politique à l'heure de la décolonisation nous aideront à esquisser quelques hypothèses avant de conclure autour de l'idée d'une interaction cruciale entre frontière, souveraineté et politique.

## LES JOINTURES DU TEMPS

Les États sont des structures composites. Ils se sont constitués dans le temps par l'agrégation ou la perte de territoires à la faveur d'alliances dynastiques et de politiques matrimoniales, de conflits de loyauté, de guerres et de conquêtes, de traités diplomatiques, de rachats, voire de plébiscites. En témoignent les titulatures complexes et longues des souverains telles celle de la reine Victoria régnant sur les possessions

3. Selon la définition de Jane Burbank et Frederick Cooper, *Empires. De la Chine ancienne à nos jours* (2010), Paris, Payot, 2011.

de l'Empire britannique, ou celle de François-Joseph à Vienne<sup>4</sup>. Elles intègrent les titres passés et présents.

Ainsi, l'État-empire apparaît d'abord comme un État dont le processus de construction reste apparent. La jointure entre l'État ancien et l'empire acquéreur ne s'efface pas et ne subit souvent aucune modification. Les annexions, ajouts ou pertes laissent en l'état des statuts et des droits d'autonomie qui peuvent se superposer aux législations impériales.

L'Empire russe en est un bon exemple. Lorsqu'il annexe le grand-duché de Finlande en 1809, la frontière qui sépare ce dernier de la Russie ne disparaît pas et n'est pas modifiée. Cette frontière intérieure est douanière et politique. La Finlande est gouvernée par sa propre diète (assemblée) et ses habitants ne sont pas astreints au service militaire lorsque celui-ci est établi en 1875. De même, lorsque l'Empire russe intègre la plus grande partie de l'ancien duché de Varsovie en 1815 à la faveur de la défaite de Napoléon, ce « royaume de Pologne » reste une entité nettement séparée. Le rouble n'y devient la monnaie exclusive qu'en 1841, et l'intégration monétaire, fiscale et douanière ne s'achève qu'en 1866. Le servage y est aboli depuis les réformes napoléoniennes de 1807, alors même qu'au cœur de l'Empire russe il n'est supprimé qu'en 1861.

Toutefois, avec le nationalisme russe qui devient l'idéologie officielle du régime dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les ministres des tsars purent aller jusqu'à vouloir effacer ces frontières héritées au profit de nouvelles plus conformes au projet nationaliste orthodoxe et russo-phonie. Fut ainsi ardemment débattue à la Douma (parlement russe institué en 1905) la modification des frontières du royaume de Pologne avec le détachement de la province de Kholm. On y avait repéré lors du recensement de 1897 un cœur non polonais constitué de trois cent mille Ukrainiens (alors nommés Petits-Russes) et la création d'une nouvelle province détachée du royaume de Pologne fut alors prônée par le ministère de l'Intérieur. Le débat se poursuivit sans aboutir jusqu'en

4. François-Joseph I<sup>er</sup>, empereur d'Autriche, roi de Hongrie et de Bohême, de Dalmatie, de Croatie, de Slavonie, de Galicie, de Lodomélie et d'Illyrie; archiduc d'Autriche; grand-duc de Toscane et de Cracovie; duc de Lorraine, de Salzbourg, de Wurtzbourg, de Franconie, de Styrie et de Carinthie, de Carniole et de Bucovine; grand-prince de Transylvanie; margrave de Moravie; duc de Haute-Silésie et de Basse-Silésie, de Modène, de Parme, de Plaisance et de Guastalla, d'Auschwitz et de Zator, de Teschen, du Frioul, de Raguse et de Zara; comte princier de Habsbourg et du Tyrol, de Kybourg, de Gorizia et Gradisca; prince de Trente et de Brixen; de Berchtesgaden et Mergentheim; margrave de Haute-Lusace et de Basse-Lusace, margrave en Istrie; comte de Hohenems, de Feldkirch, de Bregenz, de Sonneberg; seigneur de Trieste, de Kotor et de la marche de Windisch; grand-voïvode de la voïvodie de Serbie.

1912, mobilisant les nationalistes russes et ukrainiens ensemble contre l'influence polonaise. Modifier des frontières intérieures héritées apparaît en effet une tâche presque aussi difficile que changer le tracé d'une frontière internationale.

Longtemps, l'État-empire a été considéré comme une organisation politique préalable à celle de l'État-nation sur la grande frise chronologique des régimes à travers le temps. Avec l'État-nation, le développement de « l'État commun » et de politiques intégratrices (protectionnisme économique, harmonisation des législations) contribue à effacer les frontières héritées.

18 L'exemple français en est emblématique. Daniel Nordman a montré comment, sur le terrain et dans les mots, les fronts, les marges extérieures et les anciennes limites finissent par fusionner dans une seule ligne frontière négociée, démarquée au point de devenir un tracé intangible et évident faisant le tour de la nation<sup>5</sup>. La Révolution française fut le moment essentiel dans la création de cette frontière nationale qui remplaçait toutes les autres. On y plantait des arbres de la Liberté face à l'Europe encore aristocratique et monarchique, et on y pourchassait aussi, du Pays basque à la Vendée, les déloyaux, prêtres réfractaires et déserteurs.

Mais même en France il fallut bien se rendre à l'évidence : la réduction progressive des particularismes touchait à peine les provinces périphériques. En situation d'entre-deux institutionnellement, linguistiquement et culturellement, leurs affiliations pouvaient être fluctuantes. Comme l'a démontré Peter Sahllins pour la Cerdagne pyrénéenne, leurs populations pouvaient jouer de la frontière, tout en intériorisant le fait d'être français ou espagnol<sup>6</sup>. D'ailleurs, ni l'historien Jules Michelet ni le géographe Paul Vidal de La Blache, tous deux attentifs aux contingences, ne considéraient comme gravées dans le marbre les frontières de France, dès l'instant que l'Alsace, la Provence et la Bretagne pouvaient se retrouver et parfois se retrouvèrent dans un État voisin<sup>7</sup>.

En Alsace, la reconquête française à l'issue de la Première Guerre mondiale plaça l'administration et les politiques français en face d'une vraie différence : différences linguistique, culturelle mais aussi législative, les Alsaciens n'ayant jamais vécu en III<sup>e</sup> République. Cette

5. *Frontières de France. De l'espace au territoire, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1999.

6. *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII<sup>e</sup> siècle* (1989), Paris, Belin, 1996.

7. Marie-Claire Robic (dir.), *Le « Tableau de la géographie de la France » de Paul Vidal de La Blache. Dans le labyrinthe des formes*, Paris, CTHS, 2000.

différence inquiétait et provoqua dans les départements recouverts une politique d'identification de la population inédite avec quatre types de cartes d'identité, de A à D, selon un système de loyauté décroissante en fonction de l'ancienneté de la famille en Alsace-Moselle et de l'ascendance française. Un mouvement autonomiste marqua la vie politique en Alsace dans l'entre-deux-guerres<sup>8</sup>. Aujourd'hui encore, les autonomismes, au Pays basque comme en Corse, ravivent les sutures d'un territoire qu'on voudrait d'un seul tenant.

Au fond, l'État-nation ne perd jamais tout à fait, au moins en périphérie, la traçabilité d'une histoire qui le dépasse. Par ailleurs, il est arrivé à bien des États-nations d'être en même temps des États-empires s'accommodant, outre-mer, de frontières intérieures de toutes sortes et de multiples statuts.

La République française appliquait ainsi sur ses territoires coloniaux le système de l'indigénat qui déniait l'égalité des droits pourtant inscrite dans sa Constitution. Elle intégra en son sein des monarchies coloniales. L'Indochine française se forma en 1887 avec les monarchies laotienne et cambodgienne ainsi que le royaume de l'Annam-Tonkin, protectorat séparé de la Cochinchine coloniale. Après 1945, deux monarches y constituaient les pièces maîtresses d'un système français en peine de contrer l'élan de la décolonisation : Norodom Sihanouk, que ses interlocuteurs qualifiaient de « prince charmant » khmer, et Bảo Đại, « fils du ciel » de l'Annam et créature des administrateurs français<sup>9</sup>. La République hébergeait ainsi des monarchies.

Mais l'inverse existait aussi. Certains empires inclurent des républiques. Ainsi l'Empire espagnol hébergea-t-il au tout début du XIX<sup>e</sup> siècle l'État libre de Cundinamarca, dont la Constitution républicaine rédigée à Bogota avait été adoptée en 1811 dans le cadre de la vice-royauté de Nouvelle-Grenade<sup>10</sup>.

Monarchies en république, républiques en monarchie, les frontières intérieures révèlent différentes constructions politiques anciennes ou en devenir dans des empires qui peuvent aussi être des États-nations. On est pris de vertige.

8. Laird Boswell, « From Liberation to Purge Trials in the “Mythic Provinces” : Recasting French Identities in Alsace and Lorraine, 1918-1920 », *French Historical Studies*, vol. 23, n° 1, 2000, p. 129-162.

9. Christopher Goscha, « Monarchies coloniales et décolonisations comparées dans l'Empire français : Bao Dai, Norodom Sihanouk et Mohammed V », *Monde(s). Histoire, espaces, relations*, n° 12, 2017, p. 41-70.

10. Clément Thibaud, *Libérer le nouveau monde. La Fondation des premières républiques hispaniques, Colombie et Venezuela (1780-1820)*, Bécherel, Les Perséides, 2017.

Le rangement par langues et religions avait au sein des grands ensembles politiques un ascendant certain sur toutes les autres formes d'organisation de l'État. *Cujus regio, ejus religio* (à chaque prince sa religion) était le principe politique au sein du Saint Empire romain germanique tandis que, dans l'Empire ottoman, la communauté confessionnelle (*millet*) structurait les relations sociales. Avec l'essor des mouvements nationaux au XIX<sup>e</sup> siècle et alors que se forgeaient les outils gouvernementaux de connaissance tels que la carte et le recensement, la catégorie nationale fut incorporée comme modalité de gouvernance. Les frontières intérieures tendirent à se nationaliser.

20 Même dans l'Empire austro-hongrois, que l'on a souvent décrit comme l'empire multinational tranquille et tolérant par excellence, la nation devient la catégorie principale du politique. L'instauration de l'égalité des droits civiques en 1867 stimula la mise en place de communautés nationales distinctes et concurrentes qui organisèrent dorénavant la vie des individus. Pour une famille tchèque, mettre son enfant dans une école allemande par souci de réussite était dénoncé comme un signe d'indifférence nationale par les élites politiques locales qui profitaient de l'autonomie et des droits accordés par la Constitution<sup>11</sup>.

On connaît la fin de l'histoire : l'effondrement de l'Empire de François-Joseph et la création des nouveaux États à l'issue de la Première Guerre mondiale. En vue rétrospective, l'Empire austro-hongrois apparaît ainsi comme un incubateur de nations. Mais les acteurs politiques qui agissaient dans l'Empire avant 1914 imaginaient plutôt le maintien d'un grand ensemble politique avec des autonomies nationales fortes ou un système de fédération. C'était aussi le vœu des Alliés jusqu'au début de l'année 1918.

L'État-empire et l'État-nation, loin de s'exclure l'un l'autre, peuvent ainsi dans des configurations diverses s'accommoder l'un de l'autre et vivre ensemble. Le sentiment national a pu s'épanouir au sein de grands ensembles politiques dans lesquels les frontières intérieures délimitaient des espaces de réelle souveraineté. Cela nous amène à notre deuxième questionnement : pourquoi prendre son indépendance ? Pourquoi fait-on sécession ?

---

11. Pieter M. Judson, *Guardians of the Nation: Activists on the Language Frontier of Imperial Austria*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 2006; Tara Zahra, *Kidnapped Souls: National Indifference and the Battle for Children in the Bohemian Lands, 1900-1948*, Ithaca (N.Y.), Cornell University Press, 2008.

## FAIRE SÉCESSION

Lorsqu'on ouvre le Littré, « sécession » renvoie à deux moments historiques distincts. Histoire romaine d'abord, lorsque par trois fois la plèbe se retira en armes hors de la ville pour forcer le Sénat à reconnaître ses droits. Histoire états-unienne ensuite, lorsque les États du Sud favorables au maintien de l'esclavage font sécession et, confédérés, déclarent la guerre aux unionistes. Dans un cas comme dans l'autre, il s'agit de résister, mais le mot « sécession » en a conservé une parenté avec le terme stigmatisant de sédition.

Rien de péjoratif en revanche dans la notion d'indépendance convoquée pour évoquer la partition des empires. Au xx<sup>e</sup> siècle, trois moments ressortent. À la fin de la Première Guerre mondiale s'affirme contre les empires le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, à la conférence de paix de Paris comme dans la Russie en révolution. Aussi différents soient-ils dans leurs objectifs, leurs modes de pensée et les résultats de leur combat politique, Jan Masaryk et Hô Chi Minh firent comme beaucoup d'autres le siège des Alliés vainqueurs afin d'obtenir l'indépendance de la Bohême et l'autodétermination du peuple vietnamien<sup>12</sup>. Si Woodrow Wilson entend limiter ce droit aux peuples d'Europe centrale, Lénine, qui prend le pouvoir en octobre 1917 en Russie, relie ensemble, pour les besoins d'une révolution radicale et internationalisée, le droit des peuples européens et coloniaux à se battre contre l'impérialisme. Toutefois, le moment de la décolonisation ne prend forme qu'après la Seconde Guerre mondiale. Les indépendances se multiplient alors, l'Organisation des Nations unies change de visage. Enfin, avec l'effondrement de l'Union soviétique puis la dislocation violente de la Yougoslavie s'approfondit en Europe le processus de partition sur une base ethno-nationale. Chaque fois, d'anciennes frontières intérieures deviennent de nouvelles frontières étatiques, reconnues le plus souvent internationalement, quoique parfois contestées sur le terrain.

Le regard rétrospectif conduit à considérer ce déroulé comme inéluctable – effondrement des empires et indépendances ou sécessions selon le point de vue choisi, émergence de nouveaux États-nations. Mais, pour les acteurs de l'époque, les horizons d'attente étaient bien plus divers. Les élites nationales actives dans la transformation radicale de leur pays

12. Erez Manela, *The Wilsonian Moment: Self-Determination and the International Origins of Anticolonial Nationalism*, Oxford, Oxford University Press, 2007.



réfléchissaient, plutôt qu'à l'indépendance, en termes de réorganisation des empires sous la forme de fédérations et d'un ensemble politique aux valeurs partagées. La sécession n'arrive alors qu'après l'épuisement des possibles et revêt la forme d'un acte de désaccord politique fort de la part d'une partie de la population.

Arrêtons-nous pour mieux comprendre les processus à l'œuvre dans l'exemple de l'Ukraine et de la Russie à trois moments de leur histoire commune.

22 Premier acte: 1917-1918. Lorsque les journées de Février font tomber la vieille autocratie tsariste en pleine Première Guerre mondiale, les Ukrainiens, sur un échiquier politique où les socialistes réformistes ou révolutionnaires dominant, n'entendent pas dissocier leur sort de celui de la Russie. À l'époque, seuls les partis politiques en Pologne et en Finlande sont majoritairement indépendantistes. Les espoirs des partis nationaux ukrainiens se portent sur l'autonomie politique dans le cadre d'une République russe fédérale et démocratique que la réunion de l'Assemblée constituante doit contribuer à établir<sup>13</sup>. L'Ukraine construit ainsi entre juin et novembre 1917 les fondements d'une autonomie politique face à un gouvernement central provisoire réticent. Elle se dote d'institutions avec un parlement (la Rada) et un gouvernement (le secrétariat général). Elle exige de Petrograd un budget et le droit de lever l'impôt ainsi que l'organisation de régiments ukrainiens. Elle se donne un nom, celui de « République populaire », et fixe ses frontières en intégrant les provinces majoritairement peuplées d'Ukrainiens que les ethnographes et historiens ont identifiées depuis le début du siècle<sup>14</sup>. Les limites administratives internes à l'Empire sont respectées mais des plébiscites dans trois provinces adjacentes<sup>15</sup> pourraient, dans une logique d'irrédentisme, conduire à les modifier. Le nationalisme territorial des Ukrainiens de la Rada autonomiste est bien réel mais il n'implique pas l'indépendance, du moment que le gouvernement de la nouvelle Russie joue le jeu de la démocratie et du respect des autonomies politiques. Bien plus, le consensus autour d'un programme social radical unit alors les principales forces politiques aussi bien à Kiev et Kharkov qu'à Petrograd et Moscou. Tout bascule cependant lorsque les bolcheviks prennent le pouvoir à Petrograd et finissent par dissoudre

13. Thomas Chopard, « L'Ukraine et la révolution de 1917: promesse d'émancipations et limites de l'indépendance », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 135, 2017, p. 73-86.

14. Provinces de Kiev, de Podolie, de Volhynie, de Tchernigov, de Poltava, de Kharkov, d'Ekaterinoslav, de Kherson, de Taurus (sans la Crimée).

15. Provinces de Koursk, de Kholm et de Voronezh.

la nouvelle Assemblée constituante. Les désaccords politiques sur la conception du pouvoir et de la démocratie l'emportent sur les projets de rénovation commune. La déclaration d'indépendance de l'Ukraine du 9/22 janvier 1918 est ainsi d'abord un rejet du nouveau pouvoir russe.

Deuxième acte: 1920-1945. La nouvelle Ukraine est intégrée lors d'une guerre civile fratricide à un espace commun caractérisé par l'horizon du communisme. Lénine et Staline sont en effet les restaurateurs d'un empire de type nouveau. Entre 1920 et 1922, les républiques fondées sur des soviets d'ouvriers et de soldats s'unissent dans une fédération sous la houlette du Parti bolchevique. La menace extérieure et une idéologie anticapitaliste constituent le ciment principal de cette Union des républiques socialistes soviétiques. Il s'agit d'un empire de nations. Le territoire de l'Ukraine, république fédérée, y est soigneusement délimité, les frontières inter-républicaines étant âprement négociées par les Ukrainiens communistes et leurs voisins biélorusses et russes, le plus souvent sur une base ethnographique. Si les Ukrainiens comptent parmi les principales victimes de la folie stalinienne, c'est bien dans le giron soviétique qu'ils acquièrent leur territoire actuel au terme des annexions de la Seconde Guerre mondiale (Galicie, Bucovine, Transcarpatie).

23

Troisième acte: 1990-1991. Dans le contexte de la *perestroïka*, les élites nationales de l'Ukraine aspirent à davantage de souveraineté et peuvent user du cadre légal de la Constitution soviétique pour en acquérir, puisque le verrou répressif, si fort sous Staline mais encore très présent sous Brejnev, a sauté. À la suite des républiques baltes, l'Ukraine comme la Russie présidée par Boris Eltsine déclarent en 1990 la prééminence de leur budget et de leurs lois sur ceux de l'Union soviétique. Pourtant, à l'inverse des républiques baltes résolument indépendantistes, le droit de sécession n'est pas encore un horizon inéluctable dans la république d'Ukraine désormais souveraine. La rénovation de l'Union est alors programmée par Mikhaïl Gorbatchev et le référendum sur le sujet en mars 1991 donne une majorité en faveur du projet, en Russie comme en Ukraine, à l'exception des capitales où le « non » l'emporte. La prise d'indépendance de l'Ukraine intervient quelques mois plus tard. Elle est une réaction immédiate au putsch tenté par les conservateurs en août 1991 à Moscou. Le projet de restauration du vieil ordre soviétique de ces derniers rend inacceptable le maintien d'un ensemble commun et provoque la sécession de toutes les républiques<sup>16</sup>.

16. Ce putsch n'a souvent pas été pris au sérieux en Occident mais, en Union soviétique même, il a clivé assez violemment les partisans et les opposants du système soviétique. Cela

Ainsi, en 1918 comme en 1991, la sécession n'est pas la seule option possible. Le divorce vient d'un désaccord politique fort, de la mémoire des répressions passées, de l'impossible construction d'un avenir commun, de contingences géopolitiques. Les frontières de la nation donnent à ce désaccord un cadre d'expression privilégié. Elle relève aussi de contingences géopolitiques. Le traité d'union avec la Russie soviétique à l'issue de la guerre civile se lit à l'inverse comme un geste d'allégeance, une affiliation fondée sur une idéologie convergente et des considérations en matière de sécurité.

24 On retrouve ce même processus non linéaire dans l'Empire français au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Comme le déclare en 1955, deux ans avant de devenir président du Conseil du Sénégal, Mamadou Dia, « il faut qu'en définitive la conception impérialiste d'État-nation fasse place à la conception moderne d'État multinational<sup>17</sup> ». Ces opinions sont alors très largement partagées et, avant 1958, en Afrique subsaharienne française, le seul parti politique indépendantiste important se trouve au Cameroun. Pour les anticolonialistes, la perspective d'une transformation des huit colonies qui composent l'Afrique occidentale française en huit États-nations n'est pas la solution privilégiée. Les expériences fédérales des États-Unis et de l'Union soviétique, du Commonwealth britannique ou de la Suisse, nourrissent bien davantage leur réflexion. Au même moment, le projet de l'Union française tente de sauver l'Empire colonial par l'octroi de l'égalité politique et sociale aux indigènes et d'une souveraineté partagée. Toutefois, son élaboration se heurte à la résistance des défenseurs des privilèges coloniaux et aux hésitations politiques devant un pluralisme qui mettrait à égalité la France et le Sénégal. Les indépendances sont aussi le fruit de cette impasse politique.

Ainsi, la prise d'indépendance ou l'acte de sécession se révèlent des processus complexes dans lesquels les facteurs décisifs sont à la fois une hausse de ses propres exigences et une profonde défiance dans les institutions, les valeurs et la sécurité de l'ensemble auquel on appartenait et que l'on quitte.

---

est magnifiquement montré dans Svetlana Alexievitch, *La Fin de l'homme rouge, ou le Temps du désenchantement*, Arles, Actes Sud, 2013.

17. Cité par Frederick Cooper, *L'Afrique dans le monde. Capitalisme, empire, État-nation* (2014), Paris, Payot, 2015, p. 141.

## FRONTIÈRES, SOUVERAINETÉ ET POLITIQUE

En quoi cette promenade dans l'histoire des États et le passé des frontières peut-elle éclairer notre monde contemporain ?

Les frontières intérieures aux États font parler d'elles partout dans le monde. Mais restons-en à la seule Europe. On redécouvre aujourd'hui la fabrique ancienne et impériale de l'État espagnol et les frontières encore vives de la généralité de Catalogne<sup>18</sup>. On apprend que la Crimée n'est pas une simple région russe mais qu'elle a eu un destin spécifique, ancienne marche de la Russie impériale devenue république autonome, dont Staline tenta d'éradiquer l'identité tatare, cédée à l'Ukraine en 1954 et reprise par les Russes en 2014. On s'étonne de la Transnistrie sécessionniste en Moldavie ou de la république autoproclamée de Donetsk 25  
 contre Kiev, les deux sous influence russe. On sonde les évolutions politiques en Corse, on attend le référendum en Nouvelle-Calédonie dans cet outre-mer qui rappelle que la France ne fut pas seulement une et indivisible, on s'interroge sur les évolutions de la situation en Écosse à l'heure du Brexit.

Ainsi, l'enjeu des souverainetés intérieures et des régimes d'autonomie nationale, que l'on croyait avoir réglé lors de la décolonisation en Afrique, en Asie, puis en Europe orientale, se pose de nouveau et y compris dans les plus vieux États-nations. Plus que la langue, la culture ou l'ethnicité, la revendication principale est un partage de la souveraineté, et les frontières intérieures, quand elles sont inscrites dans l'histoire et le droit, constituent dans cette optique un levier puissant. Cela reste cependant une immense transgression que d'aller jusqu'à la sécession en cas d'impasse politique. L'État, confronté aux sécessionnistes, a tôt fait de dénoncer la rébellion et la sédition – ainsi l'Espagne à l'égard de la Catalogne. La transgression n'apparaît au fond possible que si elle est validée à l'échelle d'un grand ensemble politique dont on partage les valeurs. La situation inverse provoque une impasse politique. L'indépendance éventuelle de la Catalogne, de l'Écosse ou de la Corse n'est ainsi pensable, y compris pour les nationalistes, que dans le cadre d'institutions européennes qui approuveraient ce choix. De même, utiliser comme en Adjarie ou en Crimée le levier des frontières intérieures

18. Sur la Catalogne, cf. notamment les articles très stimulants de Stéphane Michonneau, par exemple « L'indépendance de la Catalogne, un choix par défaut ? », *Libération*, 1<sup>er</sup> octobre 2017.

fabriquées à l'époque soviétique pour modifier une allégeance étatique ne peut se concevoir en dehors de l'ancien espace impérial russe aux forces toujours agissantes. Les Tchétchènes l'ont appris à leurs dépens.

26 Surtout, l'exigence de souveraineté à l'échelle d'anciennes frontières intérieures peut révéler à Barcelone comme à Édimbourg le besoin d'une politique près de chez soi, d'institutions de proximité dans un monde globalisé. Nul doute que la très ancienne organisation cantonale de la Confédération suisse ne devienne un modèle d'avenir. La revendication d'autonomie, voire la sécession, apparaît ici comme le signe d'une défiance à l'égard de l'État lointain, centralisateur, et comme une volonté de repenser le politique à l'échelle de la communauté. Pratiquer l'autonomie n'est pas « déchirer l'État », disait l'Alsacien Robert Redslob en 1930<sup>19</sup>. Il faudra sans doute que, dans nos États, on prenne conscience de la dimension démocratique qui se loge au cœur même de la revendication nationaliste afin de ne pas passer à côté des possibilités de reconfigurer ensemble les frontières de la démocratie.

---

19. *Le Principe des nationalités. Les origines, les fondements psychologiques, les forces adverses, les solutions possibles*, Paris, Sirey, 1930.

---

## R É S U M É

---

*Cet article analyse le réveil des frontières intérieures des États comme autant de leviers politiques. On y remettra d'abord en cause l'opposition trop simple entre des frontières d'empire et une frontière de l'État-nation en montrant que la fabrique des États a laissé partout de multiples jointures. On se demandera ensuite s'il faut être nationaliste pour faire sécession ou ne pas l'être pour accepter de vivre dans un État multinational. Enfin, entre passé et futur, on évoquera en quoi les frontières intérieures, vieux héritages, sont plébiscitées aujourd'hui, pour refonder une démocratie de proximité.*